

1AUEp - Zone à urbaniser à court terme à vocation d'activités portuaires, nautiques et de plaisance 1AUi - Zone à urbaniser à court terme à vocation d'activités économiques mixtes 1AUii - Zone à urbaniser à court terme à vocation d'activités économiques à dominante industrielles 1AUL - Zone à urbaniser à court à vocation touristique (activités de tourisme, culturelles, ...)

2AUH - Zone à urbaniser à moyen/long terme à vocation d'habitat et activités compatibles

Râtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L. 151-11 2° du code de l'urbanisme

2AUi - Zone à urbaniser à moyen/long terme à vocation d'activités économiques mixtes 2AUii - Zone à urbaniser à moyen/long terme à vocation d'activités économiques à dominante industrielles

▲ Eléments de bâtis et urbains identifiés en application de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

2AUS - Zone à urbaniser à moyen/long terme à vocation de services et d'équipements d'intérêt collectif (éducatifs, hospitaliers, de santé, sportifs, de traitement des eaux usées, déchèteries, cimetières, ...)

Secteurs de bâtis et urbains identifiés en application de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme Périmètres de centralité délimités au titre de l'article L.151-16 du code de l'urbanisme Linéaires commerciaux délimités au titre de l'article L.151-16 du code de l'urbanisme

Emplacements réservés

----- Espace proche du rivage Espaces boisés classés identifiés au titre de l'article L113-1 du code de l'urbanisme Espaces boisés identifiés en application de l'article L. 151-23 du code de l'urbanisme —— Haies identifiées en application de l'article L. 151-23 du code de l'urbanisme

• Arbres identifiés en application de l'article L. 151-23 du code de l'urbanisme Zones humides identifiées au titre de l'article L121-23 du code de l'urbanisme Périmètres soumis à des Orientations d'Aménagement et de Programmation

